

Collecte saisonnière des déchets verts – Printemps 2026 – 13 dates – 15 communes

Communes	Fontaines-Saint-Martin	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	Collonges-au-Mont-d'Or	Albigny-sur-Saône	Fleurieu-sur-Saône	Couzon-au-Mont d'Or	Lissieu	Quincieux	Dardilly	Champagne-au-Mont-d'Or	Craponne	Marcy-l'Étoile	Charly	Meyzieu
samedi 21 mars 2026	●	●			●	●	●		●	●		●		●
samedi 28 mars 2026	●	●	●	●				●		●	●	●	●	●
samedi 4 avril 2026	●	●			●	●	●		●	●		●		●
samedi 11 avril 2026	●	●	●	●				●		●	●	●	●	●
samedi 18 avril 2026	●	●			●	●	●		●	●		●		●
samedi 25 avril 2026	●	●	●	●				●		●	●	●	●	●
samedi 2 mai 2026	●	●			●	●	●		●	●		●		●
samedi 9 mai 2026	●	●	●	●				●		●	●	●	●	●
samedi 16 mai 2026	●	●			●	●	●		●	●		●		●
samedi 23 mai 2026	●	●	●	●				●		●	●	●	●	●
samedi 30 mai 2026	●	●			●	●	●		●	●		●		●
samedi 6 juin 2026	●	●	●	●				●		●	●	●	●	●
Exploitants	VEOLIA						SUEZ						SERNED	
Subdivisions de nettoiement référentes	NETNO										NETSO			

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Lieux de collecte :

Fontaines-Saint-Martin : site Soliman Pacha (esplanade Charles de Gaulle)
 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : parking relais (angle route de Saint-Romain et rue du Stade)
 Collonges-au-Mont-d'Or : rue des Sablières
 Albigny-sur-Saône : parking rue Jean Chirat, en face du parc de l'Accueil
 Fleurieu-sur-Saône : parking chemin du Mas
 Couzon-au-Mont-d'Or : parking du stade (croisement rue Gabriel Péri et rue Jean-Baptiste Anjolvy)
 Lissieu : parking du CTM (7 route de Limonest)
 Quincieux : parking du boulodrome
 Dardilly : chemin du Dodin, parking face lycée hôtelier Rabelais
 Champagne-au-Mont-d'Or : parking de l'Espace Monts d'Or (15 chemin des Anciennes Vignes)
 Craponne : Rue de Verdun parking école Gatolière
 Marcy-l'Étoile : avenue Bourgelat, parking à l'entrée de la commune de Marcy-l'Étoile
 Charly : parking du Malpas (à l'angle de la rue du Malpas et de l'allée des Peupliers)
 Meyzieu : parking des écoles Pagnol Jacquier (81 chemin de Pommier)

Conditions d'accès :

Accès gratuit, réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la métropole de Lyon.
 Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.

Déchets acceptés :

Tous les déchets végétaux sont acceptés : taille de haies, branchages.